# CACES R487 Cat.1- grues à tour

## Description de la formation

**Objectif :**
Mettre en œuvre les connaissances théoriques et le savoir-faire pratique nécessaires à la conduite en sécurité des grues à tour de la catégorie concernée (en cabine)

**Durée de la formation** : 15 jours

**Pré-requis :**
Vérification par l'employeur de l'aptitude médicale du salarié (service de santé au travail)

**Programme :**
Cat 1 : Grue à tour à montage par éléments, à flèche distributrice

**Théorie :**

- Réglementation : connaissances générales
- Technologie des grues à tour
- Les principaux types de grues à tour. Les catégories de CACES
- Notions élémentaires de physique - Stabilité
- Risques liés à l'utilisation des grues à tour
- Vérifications d'usage
- Exploitation des grues à tour
- Accessoires de levage et règles d'élingage

**Pratique :**

- Prise de poste et vérifications
- Translation sur rails (en option pour toutes les catégories)
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option pour les catégories 1 et 2)
- Conduite et manœuvres : Adéquation. Elingage. Gestes de commandement. Prise et dépose
- de charges avec et sans visibilité. Mouvements simples et mouvements combinés. Maîtrise et rattrapage du ballant.
- Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

**Passage test CACES®**

**Validation :**
Certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) des grues à tour de la catégorie concernée, si résultat positif